Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 8 (1898)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 10 mars 1898. — MM. Lucien Naville, étudiant, à Genève (présenté par MM. Stræhlin et Cahorn), Louis-F. Jarrys, imprimeur, à Genève (présenté par MM. Henri Jarrys et Jaques Mayor), et Maurice Bedot, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Genève (présenté par MM. Stræhlin et D^r Ladé), sont reçus au nombre des membres actifs de notre Société.

Séance du 28 avril 1898. — M. Quintilio Perini, pharmacien, à Roveredo, Autriche (présenté par MM. Stræhlin et D^r Ladé), a été reçu au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 17 octobre 1898. — M. Gustave Grunau, professeur, à Berne (présenté par MM. E. de Fellenberg et Imhoof-Blumer), a été reçu au nombre des membres actifs de la Société.

19^{me} Assemblée générale, tenue à Avenches le samedi 27 août 1898.

La séance est ouverte à 2 heures 10, dans la salle du tribunal, au Château.

Présidence de M. Paul-Ch. Stræhlin, président.

Vingt-deux membres sont présents. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté.

M. le président annonce que plusieurs membres se font excuser, que M. F. Gnecchi, au nom de la Société italienne de numismatique, et M. de Witte, au nom de la Société royale belge de numismatique, ont adressé leurs vœux. Il présente ensuite son rapport sur la marche de la Société depuis la dernière assemblée générale, tenue à Coire; ce rapport est inséré ci-après, de même que celui de M. Grossmann, trésorier.

Le secrétaire lit une lettre des vérificateurs des comptes, MM. Lienme et von Jecklin, lesquels expriment leur satisfaction de la bonne gestion du trésorier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et les vérificateurs des comptes réélus pour le prochain exercice.

M. le président donne lecture des modifications proposées aux statuts pour permettre à la Société de s'inscrire au Registre du commerce. L'assemblée est unanime pour reconnaître l'utilité de cette inscription. Une discussion s'engage au sujet du nouvel article 2 « Elle a son siège dans la ville de Genève ». M. le président dit que cette rédaction a été faite par le préposé du bureau du Registre du commerce. M. de Perregaux propose que cet article soit copié sur celui des statuts de la Société suisse d'héraldique, ainsi conçu : « Le siège de la Société sera désigné tous les trois ans par l'assemblée générale ordinaire ». L'assemblée se range à cette manière de voir et Genève est confirmé comme siège de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les modifications proposées aux articles 14, 20 et 28 sont adoptées à l'unanimité. La cotisation est maintenue à 10 francs pour l'exercice 1898-1899 et Saint-Gall est éventuellement désigné comme lieu de réunion pour l'assemblée générale de 1899.

M. le président donne ensuite lecture d'un savant mémoire de M. le D^r Ladé sur quelques monnaies provenant de la trouvaille de la rue Vallin, à Genève; ces monnaies, du même type que celles de l'évêché de Lausanne, portent la légende Sedes Lavod ou Sedes Lavo et peuvent être attribuées à Lons-le-Saulnier. M. le président présente aussi un travail de M. Roger Vallentin du Cheylard sur l'Usage en Dauphiné des florins de Savoie et de Provence comme monnaies de compte. MM. de Perregaux et Wavre font circuler quelques monnaies neuchâteloises rarissimes et la séance est levée à 4 heures 30.

A. Cahorn, secrétaire.

* *

Après la séance, les membres présents se sont rendus au Musée et ont ensuite, sous la conduite de M. Jaques Mayor, visité les fouilles et les restes de divers monuments. Un banquet fort animé a eu lieu à 7 heures dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Au dessert, M. le président a remercié la ville d'Avenches et lui a porté son toast. M. Fornerod, délégué de la municipalité, a répondu et a offert un vin d'honneur au nom de la ville. Le jeton commémoratif, à l'effigie du célèbre numismate Morel-Fatio, a été ensuite distribué et unanimement

apprécié. Le lendemain, une grande partie des membres ont fait une excursion très réussie dans la vallée de la Broie et ont visité le remarquable château de Lucens.

Rapport du président sur la marche de la Société pendant l'exercice 1897-1898.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le Comité de la Société a pensé vous être agréable en choisissant la ville d'Avenches comme siège de notre assemblée générale, quoique nous n'y possédions plus de collègues. C'est, en effet, un lieu cher aux antiquaires et vous parcourerez avec grand intérêt les nombreux vestiges de l'époque romaine que cette ville renferme et que la Société Pro Aventico conserve avec sagacité et une grande compétence archéologique. Nos ruines romaines ont malheureusement été fort négligées dans les siècles précédents, par ceux-là même qui auraient dû y vouer tous leurs soins, et faute d'une protection éclairée de la part de nos gouvernements, nous ne pouvons plus guère aujourd'hui qu'essayer de reconstituer ce qui a existé en regrettant le peu d'intérêt témoigné jusqu'à ces dernières années pour nos antiquités nationales. Une renaissance de nos études archéologiques paraît aujourd'hui digne d'être signalée. Elle est due en grande partie aux efforts de la Société suisse des antiquaires, à Zurich, aux travaux de plusieurs de nos concitoyens et au rôle nouveau de protecteur des monuments archéologiques que vient d'assumer la Confédération. Le canton de Vaud, l'un des derniers venus dans le corps helvétique et qui, par sa création dans notre siècle, semblerait plutôt ne devoir s'intéresser qu'aux faits historiques contemporains, a été l'un des premiers à comprendre l'importance des vestiges du passé qu'il protège avec efficacité. Il existe maintenant une loi spéciale pour la conservation des monuments historiques et on a créé un poste d'archéologue cantonal, occupé par un spécialiste d'une rare compétence. L'association Pro Aventico a su, de son côté, attirer les regards sur notre « Pompeï » si délaissé et, par des fouilles suivies, la réorganisation du musée local et des publications régulières, a fait plus en une dizaine d'années que les efforts individuels tentés jusqu'à ce jour. En ouvrant cette séance, je tiens donc à saluer cette résurrection des études antiques dans notre patrie et à signaler la louable initiative du canton de Vaud. Une promenade sur les lieux, que vous ferez après cette séance sous l'habile direction de notre collègue Jaques Mayor, vous en apprendra plus que de longs commentaires. Vous me permettrez donc, dans ce rapport, de me borner aux constatations les plus nécessaires et d'être aussi bref que possible pour ne pas diminuer le peu de temps que nous pouvons consacrer à l'examen des monuments.

La municipalité de cette ville a bien voulu mettre obligeamment à notre disposition une des intéressantes salles de l'antique château. Je la remercie de cette attention au nom de notre Société et salue avec plaisir la présence de son honorable représentant parmi nous.

Le personnel de notre Société n'a pas subi de grandes modifications depuis la dernière assemblée générale. Quelques collègues nouveaux nous ont fait le plaisir de se joindre à nous et montrent l'intérêt toujours croissant que nos études inspirent à nos concitoyens. Néanmoins, beaucoup de personnes que nous aimerions à voir parmi nous, ne semblent pas se douter de l'importance qu'il y a à grouper en un seul faisceau tous les amateurs de médailles et tous les travailleurs. Beaucoup de collectionneurs ont une pudeur trop grande à notre avis, qui consiste à se cacher comme le grillon de la fable et à enfouir dans un médaillier leurs modestes trouvailles, sans chercher à en faire profiter leurs confrères. Notre Société peut leur être d'une grande utilité, par ses ressources diverses, collections, bonne bibliothèque de travail, rapports d'échanges entre amateurs, relations nouvelles avec les savants étrangers. Puisque ces égarés ne semblent pas vouloir venir à nous, c'est à vous, Messieurs et chers collègues, de faire une active propagande et d'amener à votre Comité de nouveaux membres.

La mort ne nous a malheureusement pas épargnés cette année. Nous avons à déplorer le décès de notre collègue Félix Palley, à Paris, qui nous a quittés tout récemment. Sans avoir fait de travaux spéciaux ni de publications numismatiques, notre collègue avait réuni dans ses loisirs de jolies séries de monnaies françaises et suisses. Résidant à Paris où il possédait un établissement financier, il aimait à s'entourer des documents et des souvenirs de sa patrie d'origine (il était né à Saint-Saphorin) et à en cultiver l'histoire.

Nos rapports avec les sociétés numismatiques de l'étranger continuent à être des plus fréquents. L'échange des publications y contribue pour une grande part et beaucoup de nos collègues d'autres pays donnent un sérieux appui à notre *Revue*. Le gouvernement fédéral n'ayant fait cette année aucune réforme monétaire et se bornant actuellement à la continuation des émissions précédentes, n'a pas eu besoin de recourir à nous, mais nous espérons que dans l'avenir il continuera à consulter les numismatistes comme précédemment et à donner une place à notre élément dans les commissions créées en vue de l'exécution des monnaies et médailles rentrant dans sa compétence. Nous regrettons, comme toujours, de voir le Conseil fédéral recourir à chaque instant aux hôtels monétaires étrangers pour la frappe, quand nous avons en Suisse tout ce qui est nécessaire. Si la Monnaie fédérale, à Berne, ne peut suffire à tous les travaux, il existe des établissements particuliers à Berne, au Locle, à Genève et ailleurs. Dernièrement, la médaille de l'inauguration du Musée national, remarquable travail d'un graveur suisse, M. Hans Frei, a été frappée à la Monnaie de Paris. Comme société suisse, nous ne pouvons que voir avec regret de semblables usages se perpétuer.

Le Musée national à Zurich, en réunissant trois importantes collections numismatiques, celles de la ville et de l'Etat de Zurich et la collection des archives fédérales à Berne, va devenir un des plus importants cabinets publics de notre pays. Grâce à l'excellente organisation de ce dépôt et au zèle scientifique de ses directeurs, le Musée rendra de grands services aux membres de notre Société. Un de nos anciens collègues, M. Wunderli de Muralt, à Zurich, continue la publication du catalogue de sa collection de monnaies et médailles suisses. Ce beau travail, malheureusement dirigé par un rédacteur passablement étranger à nos études, est cependant une mine inépuisable de renseignements nouveaux et rendra de grands services à ceux qui voudront écrire des monographies numismatiques. Il serait très utile de pouvoir amener les directeurs des collections publiques, si nombreux en Suisse, à publier chacun le catalogue de leurs richesses. On fournirait ainsi des documents de travail aux numismatistes et on créerait des inventaires utiles au contrôle de ces dépôts officiels, surtout en cas de vol, comme cela s'est vu récemment. Il est actuellement impossible, sans de longs voyages et sans des recommandations spéciales, d'arriver à connaître le contenu de la plupart de nos collections. Je vous invite donc, messieurs et chers collègues, à user à cet effet de toute votre influence dans vos cantons respectifs. D'excellents inventaires existent pour le Musée de Winterthour et pour la bibliothèque de la ville de Lucerne. Ils peuvent servir de modèles pour l'avenir.

J'ai le regret de devoir vous dire qu'à Genève nous sommes très en

retard sous ce rapport, malgré les appels réitérés de plusieurs de nos membres. Espérons que le mouvement existant dans cette ville pour la création d'un nouveau musée, organisé sur le modèle des grands établissements d'autres pays, arrivera à terme dans un avenir rapproché. La section genevoise de notre Société s'intéresse vivement à cette entreprise et a beaucoup contribué aux résultats atteints jusqu'à ce jour.





Fidèle à la tradition de publier chaque année un jeton pour l'assemblée générale, votre Comité vous présente aujourd'hui les traits de notre regretté maître Arnold Morel-Fatio. Le profil de celui dont le souvenir est encore familier à plusieurs d'entre vous a été modelé par le fils de l'un de nos collègues du Locle. Nous saluons en ce jeune homme un nouveau talent naissant et nous sommes heureux de l'encourager à ses débuts. La famille de notre ancien collègue a bien voulu s'intéresser à l'élaboration de ce portrait et lui a donné son assentiment. Pour satisfaire à un vœu exprimé par les amateurs de médailles contemporaines nous avons remplacé le cuivre bronzé par du vrai bronze à légère patine. Ce jeton a donc un caractère un peu différent des précédents et nous conserverons cette note pour les jetons futurs donnant l'image d'un numismatiste, tandis que le cuivre bronzé restera réservé aux graveurs et aux techniciens.

Si nous abordons maintenant notre activité littéraire, nous constaterons qu'elle a été moins vive que précédemment et qu'un ralentissement se fait et se fera encore sentir dans nos publications, par suite de l'état de nos finances. Nous reviendrons plus loin sur ce point, pour en expliquer les causes. Depuis la dernière assemblée générale, nous vous avons distribué la deuxième partie du tome VII de la *Revue* et la

première livraison du tome VIII. La seconde livraison de la publication spéciale sur l'histoire de la Société vient aussi de paraître. Si notre bagage littéraire n'est pas très volumineux, le Comité espère néanmoins que le contenu vous aura satisfaits, par l'importance des mémoires publiés. Le Comité tient à remercier tout spécialement notre illustre membre honoraire, M. Imhoof-Blumer, de sa collaboration et notre dévoué collègue, F. Haas, de Lucerne, pour son édition des actes monétaires de sa ville natale. Ce travail, digne d'un bénédictin, est rédigé avec un soin minutieux et fournira sans doute à un de nos collègues les documents pour écrire une histoire monétaire. Les autres mémoires publiés traitent des sujets si variés que chacun aura pu trouver un article rentrant plus spécialement dans ses études de prédilection. La rédaction de la Revue aimerait pourtant que la collaboration de beaucoup de membres soit plus réelle et que les mélanges soient alimentés d'une manière plus régulière. Beaucoup d'entre nous ne sont pas des numismatistes versés dans les questions ardues ou pouvant consacrer de longues veilles à l'élaboration d'un manuscrit; mais les collectionneurs sont légion, et chaeun devrait avoir à cœur de soutenir notre publication par l'envoi de notes sur les médailles nouvelles, de descriptions de pièces inédites et de commentaires rectificatifs. Toutes ces petites contributions sont une mine précieuse et nous permettraient de publier plus fréquemment des nouvelles d'un intérêt varié. Les notations de trouvailles ont aussi une importance capitale pour la numismatique; nous avons malheureusement beaucoup de peine à être exactement renseignés. La rédaction se chargera de décrire les pièces inédites qu'on voudra bien lui envoyer et pourra en faire une rubrique spéciale dans le genre des chroniques descriptives des nouveautés.

D'après nos statuts, nous ne tenons annuellement qu'une seule assemblée générale, alternant entre la Suisse allemande et la Suisse romande. Les rapports entre collègues sont donc peu fréquents et il serait désirable de voir ceux d'entre vous qui habitent dans un même rayon se réunir plus fréquemment, sous forme de section locale. Ce mode de faire a toujours à Genève un grand succès. La section compte environ soixante membres se réunissant régulièrement le mercredi. Nous conseillons vivement à nos collègues d'autres localités de suivre cet exemple.

Pendant l'hiver de 1897 à 1898, la section de Genève a tenu treize séances familières avec communications numismatiques et un nombre égal de réunions de travail consacrées à l'étude des monnaies genevoises. Ce dernier travail est en grande partie terminé et sera rédigé par les soins de notre collègue, M. le Dr C. Reymond, qui a présidé cette étude; nous espérons pouvoir lui donner prochainement asile dans notre Revue. Dans les séances familières, les communications ont eu un caractère très varié, abordant des sujets de numismatique générale ainsi que des chapitres de la numismatique suisse. Grâce aux collectionneurs, de jolies expositions ont permis d'illustrer les sujets pris par le conférencier. Nous donnons ici un résumé des principaux sujets traités par nos collègues genevois.

1897. 13 octobre. — Souvenirs du voyage à l'assemblée générale à Coire (MM. Bron et Stræhlin).

Monnaies suisses inédites (MM. Grossmann, Reymond et Stræhlin). Médailles de Calvin et du roi de Siam (M. Hantz).

27 octobre. — Médaille de l'indépendance vaudoise (M. Hantz).

Les monnaies neuchâteloises jusqu'à la fin du XVII^e siècle, avec exposition (MM. Reymond et Stræhlin).

13 octobre. — Le passage à Genève du général Bonaparte en 1798 (M. Cahorn).

Les monnaies neuchâteloises aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec exposition (MM. Reymond et Stræhlin).

24 novembre. — Les monnaies de la Confédération suisse depuis 1850, avec exposition (M. Audeoud).

Étude sur le costume militaire, à propos d'un plappart sans date de Soleure, au Saint-Ours debout (M. Van Muyden).

8 décembre. — Les monnaies mérovingiennes de Lausanne, avec exposition (M. Stræhlin).

Les médailles de M. Hans Frei, graveur bâlois, avec exposition (M. Strehlin).

Une monnaie inédite de Glaris (M. Cahorn).

Les jetons de péages, des portes et des ponts de Genève, avec exposition (M. Cahorn).

1898. 12 janvier. — Quatre actes monétaires genevois de l'an 1300 (M. Cahorn).

26 janvier. — Les porcelaines et faïences. Histoire et collections, avec exposition (M. Dreyfus).

9 février. — Le Musée national de Zurich, avec projections lumineuses (MM. Bron et Mayor).

- 23 février. Communication de pièces suisses rares et inédites (M. Künzler).
 - Les monnaies d'or de Berne, avec exposition très complète (MM. Reymond et Stræhlin).
- 9 mars. Les monnaies romaines frappées en Angleterre (M. Van Muyden).
 - Les graveurs suisses ayant travaillé en Angleterre (M. L. Forrer).
 - Projet de médailles pour la reine Anne d'Angleterre par un graveur genevois (M. Cahorn).
- 23 mars. Les variations des types et du titre dans les monnaies d'argent de l'empire romain (M. Van Muyden).
- 6 avril. Le jeton de compte et de calcul au moyen âge (M. Stræhlin). Les monnaies du Tessin. Histoire monétaire d'après les actes officiels, avec exposition (M. Cahorn).

Pendant ces deux dernières années, la section de Genève, qui a son comité et son administration spéciale, a été présidée par nos collègues Cahorn et Audeoud.

Sous le rapport de l'activité scientifique, notre Société est donc dans un état florissant, mais il n'en est malheureusement pas de même au point de vue financier. Nous devons envisager l'avenir avec beaucoup de prudence et nous ne sortirons de cette mauvaise situation que par une sage économie, un fort accroissement de membres et un appel à l'initative privée de quelques-uns de nos collègues. Le rapport du président chevauchant sur deux années est naturellement plus pessimiste que celui du trésorier, qui correspond à l'année civile 1897. Hâtons-nous de le dire, une partie de ce déficit dépassant 2000 francs, a déjà été couverte par les souscriptions d'un grand nombre de nos collègues et le peu de publications que nous avons fait pendant cet exercice diminuera aussi les frais.

Ce déficit a surtout pour cause de fortes dépenses, utiles, mais qui, en arrivant à des dates très rapprochées les unes des autres, ont ébranlé notre position financière. Notre bibliothèque, qui s'est considérablement augmentée, nécessite continuellement des frais d'entretien (rayonnages, reliures, etc.), et pour qu'elle soit utile aux sociétaires, il nous a fallu rédiger un catalogue qui a été envoyé gratuitement à tous les membres. Cette dépense a dépassé 1000 francs, mais elle nous a amené de nombreux dons pour nos collections et une augmentation s'est immédiatement manifestée dans le nombre des lecteurs. C'est

donc un déficit forcé dans la caisse du trésorier, mais aussi une augmentation de la fortune de la Société, puisque les livres que nous recevons en dons représentent une valeur commerciale importante.

Deux causes de fortes dépenses ont été les publications extraites de la Revue sur les monnaies de l'évêché de Genève, par le D^r Ladé, et les monnaies de Lydie, par M. Imhoof-Blumer. Ces deux ouvrages, dont un certain nombre se vendent chaque année, arriveront avec le temps, surtout le dernier, à être un revenu pour nos successeurs. Il ne faut cependant pas se faire de trop grandes illusions à cet égard et le Comité croit sage de ne pas recommencer d'expériences de ce genre avec la modicité des ressources que nous apportent les cotisations. Notre Société est en effet l'une de celles qui demandent le moins de prestations à ses membres. Les cotisations de la plupart des sociétés analogues à l'étranger sont de 20 francs par an et leurs publications sont soutenues par des abonnements ou des subventions officielles qui sont inconnues dans notre pays.

Nous avons dû aussi renoncer aux annonces dans nos publications, car elles n'avaient aucun succès, grâce surtout à notre manque de périodicité régulière.

La vente des jetons annuels qui les premières années laissait un bénéfice de 300 à 400 francs, suffit maintenant à peine à couvrir les frais. Le stock des anciennes publications diminue aussi de moins en moins.

Nous ne pouvons pas conclure de ce déficit momentané à une nécessité d'augmenter nos cotisations ou à la suppression de nos publications. Le Comité s'efforcera de faire des économies pendant quelques années et de trouver de nouvelles ressources soit par des souscriptions volontaires, soit dans une augmentation du nombre de nos membres.

J'espère pouvoir l'an prochain vous rassurer et vous signaler une restauration de nos finances ébranlées.

En terminant ce rapport, j'attire votre attention sur quelques modifications à nos statuts, que le Comité vous présente aujourd'hui. Ces modifications ne changent que peu de chose à notre charte initiale et sont nécessaires pour l'inscription de notre Société au Registre du commerce suisse. Cette formalité est de toute importance pour nous, car sans elle nous n'avons pas de personnalité civile. Nous ne pouvons pas agir commercialement comme éditeurs de la Revue ni recevoir de dons ou legs, au cas où cette heureuse combinaison viendrait à se présenter.

Voici, Messieurs et chers collègues, le résumé en quelques lignes de l'état de notre compagnie pendant le dernier exercice. Il n'est pas très favorable, mais en faisant quelques sages économies sur les prochains budgets et en donnant plus d'importance à la vente de notre stock de librairie, le Comité pourra rapidement remettre la barque à flot.

Paul-Ch. Strehlin, président.

Rapport du trésorier pour 1897.

MESSIEURS,

La tâche de votre trésorier devient toujours plus difficile, car nos dépenses augmentent constamment et nos recettes sont loin de suivre la même progression. L'exercice 1897 boucle par un gros déficit sur lequel je vous fournirai quelques mots d'explication à la fin de ce rapport.

Bilan comparatif pour 1896-1897.

I. Dépenses	1896			1897		
Impressions et illustrations	Fr.	3091	80	Fr.	5173	40
Bibliothèque	"			»	144	60
Frais généraux))	430	90	»	723	65
Sorti du compte E. Lacroix et Boveyron	»	50	65	»		-
Solde en caisse	»	834	35	»		-
Total	Fr.	4407	70	Fr.	6041	65
II. Recettes		1896			1897	
Solde en caisse	Fr.	1088	60	Fr.	834	35
Cotisations	» »	2120		» _	2150	
Droits d'entrée	» »	98		»	150	
Abonnements)	376	50	*	400	50
Vente de publications	u u	269	20	»	270	75
Annonces	»	57		»		_
Frappe de médailles))	288	65	» .	443	70
Refrappe de médailles))	18		· »	12	· x
Fonds spéciaux (brut fr. 100)))	99	75	»	99	75
Intérêts))		_	»	. 51	65
Caisse solde créditeur	»			»	1628	95
Total	Fr.	4407	.70	Fr.	6041	65

En tenant compte du solde disponible de 834 fr. 35, que nous avions en caisse le 1^{er} janvier 1897, nos dépenses s'élevant à 6041 fr. 65, ont été supérieures à nos recettes ordinaires de 2463 fr. 30.

Je n'ai qu'à constater le fait, notre président vous a déjà indiqué d'où provient ce déficit. Je vous ferai seulement observer que les dépenses ont été en grande partie extraordinaires, c'est-à-dire ne se renouvellant pas chaque année, et que notre budget ordinaire suit son chemin normal, les recettes et les dépenses se balançant à peu près; j'ajoute de plus que les frais d'impression du catalogue de notre bibliothèque, dont un exemplaire a été gratuitement adressé à chaque membre de notre Société, ont dépassé les devis primitifs de plus du double, à quoi il y a encore à ajouter les frais d'envoi. Il en est de même de la publication sur l'histoire de la Société de 1879—1896.

En face d'un fait aussi anormal la question se pose de savoir si nous ne devons pas envisager la liquidation de la Société. A cela je réponds catégoriquement non, car le proverbe dit « Plaie d'argent n'est pas mortelle ». J'ai la conviction qu'en faisant appel à nos membres et spécialement à nos membres suisses, ils tiendront tous à cœur d'aider le Comité à sortir de cette difficulté momentanée. Nous ne voulons pas augmenter le chiffre de notre cotisation annuelle, mais le trésorier recevra avec reconnaissance les cotisations volontaires extraordinaires que les membres voudront bien lui faire parvenir. Dans le prochain rapport il en sera fait une mention spéciale; nous espérons bien qu'alors on ne parlera plus de déficit que pour mémoire.

Il convient de rappeler à nos sociétaires que, si nous avons en ce moment un déficit, nous avons aussi une grande provision de nos publications qui pourront fournir de belles recettes à notre caisse; nous engageons vivement nos membres à compléter leur bibliothèque numismatique par l'achat des ouvrages suivants:

Revue suisse de numismatique, t. I, 1891, presque épuisée, le volume à fr. 25.

Revue suisse de numismatique, t. II à VII, 1892 à 1897, le volume à fr. 15.

Le Trésor du Pas-de-l'Echelle, tirage spécial sur beau papier avec nombreuses planches à fr. 15.

Lydische Stadtmünzen, tirage spécial à fr. 15.

La situation financière de notre Société, tout en étant grave en ce moment, n'est pourtant pas désespérée, et pour peu que notre appel soit entendu, elle pourra devenir tout à fait normale en peu de temps. Il est vrai que nos ressources sont très modiques, ne recevant aucune subvention ni fédérale, ni cantonale, nous avons jusqu'ici tout fait avec nos propres forces. Combien plus heureuses se trouvent les sociétés de numismatique des autres pays! En dehors des subventions importantes que la plupart reçoivent de leur gouvernement respectif, elles font payer des cotisations annuelles qui atteignent généralement le double de la nôtre.

Genève, le 15 août 1898.

Th. Grossmann, trésorier.

NÉCROLOGIE

Jost Meyer-am Rhyn. — Lucerne et la Suisse ont perdu, le 20 octobre 1898, M. Jost Meyer-am Rhyn. C'est avec les plus vifs regrets que nous saluons la mémoire de cet homme remarquable.

Jost Meyer naquit à Lucerne le 24 octobre 1834. Il était fils unique du colonel Jakob Meyer et de Nannette Bielmann, sa femme. Ses parents avaient un goût très vif pour les beaux-arts; sa mère faisait du paysage, son père dessinait avec soin les vieux monuments, comme les objets d'art dont il aimait à s'entourer, et il fut un membre zélé de cette Société artistique de Lucerne, qui devait consacrer à son fils l'excellente notice à laquelle sont empruntés le portrait placé en tête de ces lignes et la plupart des détails qui suivent ¹.

On conçoit que le jeune Meyer, élevé dans un tel milieu, se soit senti lui aussi une vocation d'artiste. A peine de retour dans sa ville natale, après un séjour de deux ans à Genève, où il était venu apprendre le français, il se voua tout-à-fait à la peinture. Son premier maître fut Joseph Zelger, de Stans. Plus tard, un peintre distingué, M. Robert Zünd, l'engagea à aller étudier à Paris. Mais son père préféra suivre le conseil de Deschwanden, avec lequel il était lié, et l'envoya à Düsseldorf; il y fréquenta l'Académie de peinture et l'atelier particulier du professeur Schirmer, sans grand profit, semble-t-il, puisqu'il ne craignait pas d'avouer que si l'on avait écouté M. Zünd, il serait resté probablement fidèle à la peinture. Quoi qu'il en soit, il

¹ Neujahrsblatt der Kunstgesellschaft Luzern für 1899, Jost Meyer-am Rhyn von Roman Abt.